

*Objet* : Etablissement public foncier régional

Dans une délibération du 18 février 2005 adoptée par la majorité UMP-UDF du Conseil général, notre collectivité a demandé la création d'un établissement public foncier propre au département du Val d'Oise. Cette démarche peut paraître pleine de bons sentiments sauf à signaler que dans le même temps le Conseil régional d'Ile-de-France opérait la même demande, mais dans une logique régionale, avec comme ambition de créer 120.000 logements sociaux, d'en réhabiliter 120.000 autres et de rééquilibrer à moyen terme les déséquilibres sociaux entre l'est et l'ouest de la Région.

Dans ce dossier, notre Conseil général a préféré opter pour un positionnement politicien dans un élan partagé par les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, territoires où le manque de logements sociaux est criant.

Depuis ces demandes, le gouvernement faisait attendre sa décision, sûrement tirailler entre la poursuite de l'intérêt général soutenu par la Région et la logique politicienne des départements menés par l'UMP.

A la fin de l'année 2005, le gouvernement a finalement annoncé qu'il allait autoriser la création de l'établissement régional sans toutefois interdire des établissements départementaux. La Région a depuis réaffirmé sa volonté d'actions et attend maintenant les textes réglementaires venant préciser son champs d'action.

Monsieur le Président, la crise du logement que subit actuellement le Val d'Oise et l'ensemble de la Région Ile-de-France est manifeste, notre département se doit d'agir et, dans ce dossier, laisser la main à la Région Ile-de-France apparaît comme le choix le plus responsable. Il faut maintenant prendre la décision qui s'impose, elle consiste à renoncer à un établissement valdoisien afin de collaborer au mieux avec celui qui va se créer au niveau régional.

En décembre vous annoncez dans la presse locale qu'un nouvel examen de ce dossier aurait lieu devant notre assemblée. Les intérêts et la qualité de vie des valdoisiens méritent que celui-ci se tienne le plus rapidement possible, quand aura-t-il donc lieu ?